

Seance du 10 Octobre 1935.

L'an mil neuf cent trente cinq, le dix octobre à 21 heures, le Conseil Municipal de Montrejeau s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Roger de Lassus.

Présents : M. M. Marregot Birabent, Dorbessay, Auzan, Sychenne, Beyret, Vallet, Guiglazur, Boudoumet, Génard, Suberbelle, Seilhac, Castet Baronne, Blanchard, Laderie,

Absents : M. M. Boreche, Géraudoy, Labayle.

M. le Maire rappelle au Conseil que dans sa séance du 9 avril dernier, il a donné un avis défavorable au transfert du bureau des Postes à l'immeuble Besset sis rue Nationale. Plusieurs habitants ont, depuis, cette date, offert leur immeuble pour ce service public.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. Gabriel Dulac, offrant l'immeuble Vielajus de la place Lafayette pour la somme de 350.000 francs.

Cette offre, vu le prix demandé, est immédiatement rejetée.
L'immeuble Voureyre (ancienne Coopérative) sis à l'angle de la place Lafayette et de la place Valaudy Abeille, est entièrement encastré et fait l'objet d'observations diverses. La superficie de terrain couvert par cet immeuble est de 300 mètres carrés et le prix demandé est de 140.000 francs. Il est fait ressortir que l'état de cet immeuble nécessitant sa démolition presque entière, le prix est beaucoup trop élevé.

Il est ensuite question du terrain Ané sis rue des Féminines, d'une superficie de 1200 mètres carrés. Le prix demandé pour ce terrain est de 100.000 francs. Une longue discussion s'engage : certains conseillers appuient le choix de ce terrain, d'autres le trouvant bien éloigné de la rue principale. Il est aussitôt procédé à un vote de principe, la question prix étant bien entendue réservée.

À la majorité, moins trois voix et une abstention le Conseil donne sa préférence, en principe, au terrain Ané.

Offres d'immeubles
pour la poste

Demande branchement
ligne électrique par la
commune d'Aulson.

M. le Maire donne ensuite lecture d'une lettre de M. St Faul conseiller municipal d'Ausson, demandant au nom de ce dernier l'autorisation de faire un branchement sur la ligne électrique de notre ville aboutissant d'une part à la maison Ollé et d'autre part à la maison Castex.

Le conseil Municipal ne met pas d'obstacle à cette demande après avis favorable des services compétents.

M. le Maire donne connaissance d'une plainte
de M. Roger Moret relative au manque d'éclairage fréquent de sa rue et à l'écoulement
couleasant devant sa porte, d'eaux malodorantes.

Le Garde-chasseur sera chargé de porter toutes les
à cet état de choses.

La Commission des Travaux décide de se réunir
pour diverses améliorations à apporter à la place de la Table, à la place aux forces
et enfin aux écoles. Recdez-vous est donné à cette commission le lundi 1^{er} juillet
à 3 heures du soir devant l'hôtel du Faro.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est levée.

Reçu en Comité Secrétaire. Le Conseil Municipal donne un avis favorable aux demandes ci-après :

Assistance aux vieillards :

Jules Laborde

Assistance médicale gratuite

Allocations militaires

Cabos Yáñez ex de Rebol.

Luccache Jede

John *Ward* *La Se*

La séance est levée à 10 h.

~~March 10th~~ la séance est levée à 8h.
L'assemblée sera réouverte à 10h.

~~Roger L.Brialmont~~ ~~C. Buzzi~~ ~~Chauvin~~ ~~Corbin~~ ~~Dubois~~ ~~Girard~~ ~~Hecq~~ ~~Joly~~ ~~Lejeune~~ ~~Marchal~~ ~~Maurice~~ ~~Perret~~ ~~Rousselot~~ ~~Sauvage~~ ~~Tessier~~

~~Roger de Tassy~~